



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

Assemblée générale ordinaire du Tennis Club Préverenges

Lundi 23 février 2026 à 19h au club house

Personnes excusées :

Luca Lapaire
Stéphanie Delvoye
Eddie Andrey
Diego Dupouy
Jaqueline Bond
Chantal Lombardet-Roulin
Estelle Deville
Olivier Habarthur
Alexandre Gachet
Fabienne Rudin
Alain Garraux (Commune de Préverenges)
Guy Delacrétaz (Commune de Préverenges)

Liste de présences : annexée au présent PV

Cette année, l'Assemblée est constituée de 12 membres et 6 personnes du Comité. La Présidente salue les membres présents et déclare l'Assemblée ouverte. Elle donne ensuite lecture à l'Assemblée des noms des personnes excusées.

1. Procès-verbal de l'Assemblée 2025 et ordre du jour

Tous les membres ont reçu le PV 2025 au moins deux semaines avant cette AG. Ce PV est accepté à l'unanimité des membres présents. L'ordre du jour est également approuvé.

2. Rapport de la Présidente, du Trésorier, des vérificateurs des comptes et du Président de la commission technique

- a. La Présidente, Mme Delphine Monbaron, procède à la lecture de son rapport, notamment :
 - les regrets du club suite au décès de Marcelo et remercie les membres qui ont participé à la collecte pour sa famille en Argentine.
 - le remboursement de la dette de la commune vis-à-vis du club (40 KCHF pour remplacer les luminaires par des LED, somme avancée par le club pour la commune)

- la Présidente, demande aux membres présents ce soir si ces derniers, acceptent une présentation des statuts modifiés pour se conformer à la demande de Swisstennis afin de pouvoir continuer à bénéficier de leurs subsides (environ 800 chf en 2025), ce qui est le cas. Les nouveaux statuts sont lus, discutés (1 vote par entreprise cotisante, droit de vote pour chaque membre actif de 18 ans ou plus) et approuvés par l'assemblée.
 - la fête des 800 ans de la Commune de Préverenges avec une participation du TCP lors de la journée du 5 septembre 2026.
 - La présidente remercie Rénah Tep, le responsable administratif qui, pour des raisons professionnelles, va quitter le club après 3 ans au sein du comité.
 - la présentation de Valéria Chollet qui se propose de reprendre le poste de responsable Marketing & Sponsoring du TCP
- b. Alain Huguet, trésorier, procède à la lecture de son rapport. Les comptes ont été clôturés et ont été vérifiés par Sonia Bornand, vérificatrice titulaire des comptes.
- Dimitri remercie le trésorier pour la nouvelle présentation détaillée des comptes et suggère de revoir la tarification de la location aux non-membres afin de ne pas péjorer l'accès aux courts des membres. Ce point sera repris lors du point 8 de l'ordre du jour.
- c. La parole est donnée à Mme Sonia Bornand, vérificatrice des comptes qui procède à la lecture du rapport des vérificateurs de comptes et qui propose de donner décharge au comité.
- d. M. Mikael Haberthur, Président de la Commission Technique présente son rapport et donne aussi les résultats des équipes interclubs et des différents événements sportifs organisés (Interclubs, tournois internes, Coupe Bellaria, tournoi de doubles/grillades...).
- e. Steven Delattre, responsable de l'école de tennis, lit son rapport d'activité relatifs aux enfants et aux juniors (U10, U2, U15, U18). Le partenariat avec le TC Lonay est toujours fructueux, les cours sont proposés en été comme en hiver (salle du TC Lonay mis à disposition). A noter 3 stages de tennis (52 enfants) ont eu lieu au cours de l'année passée.

Date des principaux et événements sportifs 2026:

Tournoi et apéritif d'ouverture le samedi 18 avril 2026

Interclubs adultes et juniors : mai et juin 2026

800 ans de la Commune avec participation du TCP le samedi 5 septembre 2026

Tournoi de doubles et repas argentin : samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026

Champion Trophy du 23 au 27 septembre 2026

Repas de clôture dans la salle communale : samedi 26 septembre 2026

3. Approbation des rapports et décharge du Comité sortant

La Présidente remercie le trésorier, les vérificateurs de comptes et la commission technique pour leurs rapports et demande à l'Assemblée si elle les approuve. Ces rapports sont acceptés à l'unanimité. L'Assemblée donne également décharge au Comité sortant à l'unanimité.

4. Fixation des finances d'entrée et cotisations 2026

Afin de pouvoir alimenter le fonds de rénovation des courts qui sera vidé si le projet de rénovation des courts en 2026 est accepté, le comité propose les mesures suivantes :

Augmentation de la cotisation annuelle 2026 de 40 chf pour :

- les adultes
 - habitants la commune de Préverenges, dont la cotisation passerait à 320 chf
 - n'habitants pas la commune de Préverenges, dont la cotisation passerait à 400 chf
- les couples habitants Préverenges, dont la cotisation passerait à 580 chf
- les couples n'habitants pas la commune de Préverenges, dont la cotisation passerait à 730 chf
- les jeunes adultes habitants Préverenges, dont la cotisation passerait à 190 chf
- les jeunes adultes n'habitants pas Préverenges, dont la cotisation passerait à 240 chf

Cotisation annuelle pour les juniors :

- jusqu'à 12 ans : 50 chf
- dès 13 ans et jusqu'à 18 ans : 100 chf

mais maintien de la prise en charge du prix de la licence pour les juniors par le club

Abandon de la finance d'entrée afin de favoriser l'arrivée de nouveaux membres

⇒ **L'assemblée accepte par 11 voix « pour » et 1 abstention les propositions du comité.**

Proposition de l'assemblée d'augmenter la location horaire aux non-membres, proposition acceptée avec un prix horaire à 40 chf.

Dimitri conseille de soigner la justification de la hausse des cotisations lors de l'envoi des factures de cotisations annuelles.

5. Projet de rénovation des terrains

Didier Menoud présente 2 offres de rénovation des 4 courts :

- Realsport (Smash court) à 181 KCHF, testé par Dimitri et Martin
- Jacquet (Top Sand) à 176 KCHF, testé par Didier, Peter et Rénah

Le comité préconise l'offre de Jacquet non seulement pour des raisons financières mais aussi pour des raisons de facilité d'entretien / maintenance et surtout la possibilité de remplacer des zones abimées par des bandes de 2 m de large (donc sans devoir changer tout le terrain).

Les demandes de subventions auprès du Fonds du sport et de la Commune ont été faites. En attente du retour.

L'assemblée valide à 11 voix « pour » et 1 abstention le remplacement des terrains et l'offre de Jaquet.

Une fois le montant des subventions connu, le comité le communiquera aux membres.

Didier informera sur le début et la durée des travaux.

6. Approbation du Budget 2026

Le budget 2026 est lu et présenté par Alain Huguet et est approuvé par l'assemblée et sera mis à jour avec la hausse des cotisations.

7. Elections statutaires

Le Comité se propose de renouveler son mandat pour 2025, qui serait donc composé de 6 membres suite à la candidature de Valéria Chollet et à la démission de Rénah Tep, soit :

Mme Delphine Monbaron – Présidente, M. Didier Menoud, vice-président et responsable des infrastructures, M. Alain Huguet - Trésorier, Mme Valéria Chollet, responsable marketing et sponsoring, M. Steven Delattre, responsable école de tennis et Coach JS, M. Mikael Haberthür, Président de la commission technique. Le club recherche un poste de responsable administratif.

L'assemblée valide cette proposition et reconduit le comité sortant pour un nouveau mandat.

Election des vérificateurs des comptes : Elisa Munafo Pannatier devient vérificatrice et la suppléante sera Sonia Bornand.

8. Propositions individuelles et divers

- Françoise Haberthur propose la création d'une nouvelle équipe interseniors (+50 ans) qui se jouerait les jeudis matins uniquement.

Le comité soutient cette proposition qui est acceptée par l'assemblée.

- Laurence Horné souhaite aborder :
 - o le point relatif aux changements de statuts demandés par Swiss Tennis afin de pouvoir continuer à bénéficier des subsides J+S, point traité et discuté lors du rapport de la Présidente (point 2a du présent PV)
 - o les règles de location des terrains aux non-membres.

Le comité a pris en compte les demandes de limiter les accès aux non-membres des courts (seulement certains courts réservés pour les non-membres, adaptation des réservations aux heures piles et non plus à la demi)

⇒ pas d'accès aux heures pleines (17h à 21h) pour les non-membres, possibilité restreinte aux non-membres de réserver les courts (seulement 2h à l'avance) et limitation des réservations aux courts 1 et 2

- Michel Pansier demande s'il peut garder sa clé du casier en tant qu'ex -capitaine de l'équipe Seniors. Ladite équipe n'ayant pas été remplacée, le comité accepte la demande de M. Pansier.
- Dimitri propose l'achat d'une machine qui re-pressurise les balles d'entrainements et demande au Comité d'y réfléchir.

Préverenges, le 23 février 2026

Rénah Tep

Responsable administratif

TC Préverenges

Annexes au PV : rapport du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes, de la commission technique, le budget 2026, les nouveaux statuts et la liste des présences.



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 – RAPPORT PRÉSIDENTE

Généralités :

Je souhaite commencer mon rapport en ayant une pensée particulière pour Marcelo, qui nous a quitté le 23 juillet 2025. Trop tôt, trop soudain. Marcelo a été pour le club d'un soutien précieux, mais avant tout un ami. Il a su re-dynamiser l'école de tennis et la vie associative. On pense bien évidemment toujours à sa femme et ses filles, qu'on espère accueillir prochainement en Suisse quand elles pourront venir.

La cagnotte qui avait été mise en ligne a été un soutien précieux pour sa famille et on tient à remercier encore une fois tous les participantes et participants.

Installations :

La rénovation des terrains est le point 5 de l'ordre du jour, qui sera abordé par Didier - notre responsable des infrastructures.

La Commune de Préverenges a remboursé sa dette en date du 28.11.2025 (40'000.- chf) et nous remercions vivement la Commune et M. Le Syndic pour sa prise en charge totale. Ce remboursement nous permet de nous projeter plus facilement pour les rénovations à venir.

Pour information également, nous avons ouvert un compte à la BCV de Denges. Nous espérons ainsi avoir une meilleure relation client. Nous clôturerons le compte à la Postfinance une fois que toutes les factures en cours seront encaissées.

Statuts du club :

Ce point n'étant pas à l'ordre, une membre nous a rappelé qu'ils devaient être approuvés, merci à elle.

- Pour rappel, nous devons les adapter selon les directives de Swiss Olympics afin de pouvoir continuer à bénéficier des subsides fédéraux (J+S) – Subsides reçus en 2025 : chf. 791.80.-

Voici une copie distribuée à chacun, que je vais lire pour une transparence complète (les adaptations sont en rouge)

Activités « récréatives » :

Il me semble avant tout important de parler de l'année à venir avec une manifestation importante, vous n'êtes pas sans savoir que la Commune de Préverenges célèbre les 800 ans de la création de Préverenges et nous a demandé – aux sociétés locales et associations, de proposer une activité : celle-ci se déroulera le

- le samedi 5 septembre 2026
Lors de cette journée exclusive, les 4 sociétés sportives : le Tennis Club, la Pétanque Plage, le Beach Tennis et le Volley-Ball Club de Préverenges se réunissent pour partager la passion de leur sport respectif autour de joutes sportives, accessibles à



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

tous les niveaux dès 12 ans. Pour les passionnés du lac et de la navigation, la 5ème société, la Confrérie des Pirates du Bief, tiendra un stand de boissons et de nourriture pour partager leur amour du Lac Léman.

Tout au long de cette journée, vous pouvez vous inscrire en duo, soit mixte, soit maman – enfant, soit grand-père – petite-fille...toutes les combinaisons sont possibles. Votre duo s'inscrit sur la double discipline de votre choix pour 1 heure, soit :

Beach Tennis – Beach Volley/Pétanque – Tennis

Durant cette heure, nous vous invitons à vous amuser tout en découvrant un nouveau sport sur le format d'un mini-tournoi et repartez avec un petit souvenir du 800e.

Pour les plus petits : un manège à propulsion offert par les MBC saura les divertir ! Et comme ce sont les parents qui poussent... le sport sera vraiment pour tout le monde ! Effort ou réconfort : les stands de nourriture et de boissons seront là pour vous accueillir et vous permettre de profiter pleinement du cadre idyllique du Bief. Le soir, une animation musicale clôturera cette journée de partage.

- Concernant les activités proposées en 2025, elles ont connu le succès que l'on connaît, avec entre autres une participation toujours égale à elle-même avec nos membres toujours présents pour honorer nos propositions. Le tournoi de double sera de nouveau organisé grâce à Martin et le repas de clôture sera probablement adapté en repas de soutien afin d'essayer de sensibiliser plus de monde. Des nouvelles seront communiquées dès qu'elles seront connues

Comité :

- Quelque changements... Nous avons le regret de perdre Rénah, qui s'oriente vers une carrière professionnelle enrichissante.
Nous cherchons toujours un remplaçant et espérons avoir des membres motivés à se présenter pour continuer à gérer, entre autres, la gestion administrative.
Travailler avec Rénah a été une expérience très enrichissante, tant par son professionnalisme que son dévouement.
Merci pour tout, et nous te souhaitons déjà toutes et tous le succès et le bonheur que tu mérites, tant dans ta nouvelle vie professionnelle que personnelle.
- Nous avons le plaisir d'accueillir Valéria Chollet, maman de 2 juniors et résidente d'Echichens, qui a proposé sa candidature au poste de Marketing et Sponsoring
Son élection se fera selon l'ordre du jour et suite à vos votes, mais je peux déjà vous dire que Valéria est très dévouée et s'est lancée (entre autres) dans le projet de création d'un nouveau site internet, plus adapté aux design actuels.

J'aimerais terminer la présentation de ce rapport en remerciant chaleureusement le comité pour cette 3e année écoulée en tant que présidente. Effectivement, travailler avec Didier, Renah, Mikael, Steven et Alain est un réel plaisir. Bienvenue à Valéria et merci pour ton engagement.



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

Merci également à :

- ° la Municipalité de Préverenges pour son soutien
- ° à nos sponsors pour leur fidèle engagement envers notre club.
- ° A Martin et Steven pour leur implication et professionnalisme. Je sais combien il était difficile pour eux de tenir le cap avec cette année éprouvante.
- ° Aux capitaines et équipes d'interclubs pour représenter si fièrement notre club.
- ° A tous nos membres pour leur fidélité et sourires lors de chaque animation organisée au club.

Je me réjouis de parcourir cette nouvelle saison à vos côtés.



TENNIS CLUB
PRÉVERENGES

Tennis Club de Préverenges

Chemin des Tuilières

1028 Préverenges

Comptes annuels

Exercice 2025

du 1er janvier au 31 décembre 2025

Contenu :

- | | |
|--|--------|
| - Bilan comparé au 31 décembre | Page 2 |
| - Compte d'exploitation comparé au 31 décembre | Page 3 |
| - Budgets 2025 et 2026 | Page 4 |

Tennis Club de Préverenges

Chemin des Tuilières

1028 Préverenges

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIFS	2025	2024	Variation
Caisse	1 616.60	3 305.50	-1 688.90
PostFinance	207 335.55	171 129.94	36 205.61
Liquidités	208 952.15	174 435.44	34 516.71
Débiteurs	26 180.00	34 688.50	-8 508.50
Créances résultant de ventes et prestations	26 180.00	34 688.50	-8 508.50
Stock marchandises	4 706.00	410.00	4 296.00
Travaux en cours	-	17 770.00	-17 770.00
Stocks et prestations non facturées	4 706.00	18 180.00	-13 474.00
Charges payées d'avance	9 544.80	-	9 544.80
Produits à recevoir	5 726.63	15 075.91	-9 349.28
Actifs de régularisation	15 271.43	15 075.91	195.52
TOTAL DES ACTIFS	255 109.58	242 379.85	12 729.73

PASSIFS	2025	2024	Variation
Dépôts clés et badges	2 000.00	16 360.00	-14 360.00
Dettes à court terme	2 000.00	16 360.00	-14 360.00
Impôts directs	834.85	-	834.85
Impôt à la source	-	-	-
Autres dettes à court terme	834.85	-	834.85
Charges à payer	2 609.32	4 338.80	-1 729.48
Passifs de régularisation	2 609.32	4 338.80	-1 729.48
Fonds étrangers	5 444.17	20 698.80	-15 254.63
Fonds Juniors	5 000.00	18 560.00	-13 560.00
Fonds de rénovation des courts	248 373.65	208 373.65	40 000.00
Fonds affectés	253 373.65	226 933.65	26 440.00
Résultat reporté	-5 252.60	-11 942.31	6 689.71
Bénéfice net de l'exercice	1 544.36	6 689.71	-5 145.35
Fonds libres	-3 708.24	-5 252.60	1 544.36
Fonds propres	249 665.41	221 681.05	27 984.36
TOTAL DES PASSIFS	255 109.58	242 379.85	12 729.73

Tennis Club de Préverenges

Chemin des Tuilières

1028 Préverenges

COMPTE D'EXPLOITATION	2025	2024	Variation
PRODUITS			
Cotisations	40 832.50	48 822.50	-7 990.00
Licences	6 755.00	5 095.00	1 660.00
Finances d'entrée	-	350.00	-350.00
Cours collectifs	36 350.00	46 283.00	-9 933.00
Locations courts et Club House	12 270.15	3 385.00	8 885.15
Sponsoring	1 580.00	2 870.00	-1 290.00
Dons et subventions	2 165.48	692.91	1 472.57
Recettes diverses	1 819.00	5 880.50	-4 061.50
TOTAL DES PRODUITS	101 772.13	113 378.91	-11 606.78
CHARGES			
Salaires cours collectifs	39 820.00	46 080.00	-6 260.00
Charges sociales	7 481.55	10 025.75	-2 544.20
Cotisations, licences et frais AST	11 075.00	12 832.50	-1 757.50
Compétitions et tournois	4 550.00	13 688.70	-9 138.70
Matériel sportif consommable (balles)	1 574.40	2 190.80	-616.40
Frais Juniors (Ecole de Tennis)	300.00	80.00	220.00
Conciergerie	7 050.00	7 035.00	15.00
Entretien des locaux	2 227.70	1 395.85	831.85
Entretien et réparations des courts et installations	1 137.65	414.85	722.80
Rénovation des courts et installations	-	17 976.35	-17 976.35
Assurances choses	848.05	636.55	211.50
Electricité	8 005.50	4 888.70	3 116.80
Téléphone, internet	1 442.25	1 478.20	-35.95
Honoraires de tiers	2 000.00	2 000.00	-
Frais du comité, AG	1 169.65	772.00	397.65
Autres dépenses administratives	120.30	-	120.30
Frais informatique, site internet	1 175.25	1 485.15	-309.90
Relations publiques (manifestations)	3 743.15	4 073.75	-330.60
TOTAL DES CHARGES	93 720.45	127 054.15	-33 333.70
Résultat brut d'exploitation (EBITDA)	8 051.68	-13 675.24	21 726.92
Intérêts et frais	355.57	160.00	195.57
Produits financiers	-134.20	-	-134.20
Charges et produits financiers	221.37	160.00	61.37
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	7 830.31	-13 835.24	21 665.55
Pertes sur débiteurs	4 805.00	-6 666.00	11 471.00
Variation des stocks	-3 920.00	-	-3 920.00
Charges exceptionnelles	20 306.50	-	20 306.50
Utilisation/Dissolution des fonds affectés	-12 530.00	-17 976.35	5 446.35
Charges et produits exceptionnels	8 661.50	-24 642.35	33 303.85
Résultat de l'exercice avant impôts	-831.19	10 807.11	-11 638.30
Impôts année courante	834.85	4 117.40	-3 282.55
Impôts années antérieures	-3 210.40	-	-3 210.40
Charges fiscales	-2 375.55	4 117.40	-6 492.95
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 544.36	6 689.71	-5 145.35

Tennis Club de Préverenges

Chemin des Tuilières

1028 Préverenges

Rapport des vérificateurs aux comptes 2025

A l'attention de l'Assemblée générale ordinaire du 23 février 2026

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous soussignées, Sonia Bornand et Elisa Munafo Pannatier, dûment nommées à l'AG ordinaire du 24 mars 2025 en qualité de vérificateurs aux comptes pour l'exercice sous revue, attestons avoir procédé à la vérification des comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Les comptes nous ont été présentés et remis par Alain Huguet, trésorier actuel. Les comptes ont préalablement été validés par les membres du Comité en date du 12 janvier 2026.

Travaux effectués

Nous avons notamment :

- Examiné les pièces comptables et les justificatifs fournis en procédant à des pointages ;
- Contrôlé la concordance entre les écritures et les extraits postaux ;
- Vérifié les soldes d'ouverture et de clôture ;
- Contrôlé le solde en caisse ;
- Evalué si les dépenses et recettes étaient conformes aux décisions de l'Assemblée générale et aux objectifs de l'association

Constatactions

Au terme de nos vérifications, nous n'avons relevé **aucune irrégularité**, ni élément susceptible de remettre en cause la sincérité des comptes.

Les documents comptables nous ont été remis de manière complète et transparente.

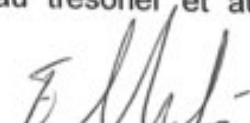
Conclusion

Notre examen nous a permis de constater que les postes du bilan concordent avec les avoir réels. Le total du bilan au 31 décembre 2025 s'élève à **CHF 255'109.58**.

L'exercice présente un bénéfice net de **CHF 1'544.36** et nous considérons que les comptes de l'exercice 2025 sont conformes à la réalité.

En conséquence, nous recommandons à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et de donner décharge au trésorier et aux vérificateurs aux comptes.


Sonia Bornand


Elisa Munafo Pannatier

Préverenges, le 4 février 2026

Tennis Club de Préverenges

Chemin des Tuilières

1028 Préverenges

COMPTE D'EXPLOITATION	2025	2024	BUDGET 2025	BUDGET 2026
PRODUITS				
Cotisations	40 832.50	48 822.50	50 000.00	55 000.00
Licences	6 755.00	5 095.00	5 000.00	6 500.00
Finances d'entrée	-	350.00	500.00	-
Cours collectifs	36 350.00	46 283.00	45 000.00	40 000.00
Locations courts et Club House	12 270.15	3 385.00	4 000.00	13 000.00
Sponsoring	1 580.00	2 870.00	2 000.00	3 000.00
Dons et subventions	2 165.48	692.91	2 000.00	2 000.00
Recettes diverses	1 819.00	5 880.50	1 000.00	5 000.00
TOTAL DES PRODUITS	101 772.13	113 378.91	109 500.00	124 500.00
CHARGES				
Salaires cours collectifs	39 820.00	46 080.00	46 000.00	40 000.00
Charges sociales	7 481.55	10 025.75	10 000.00	10 000.00
Cotisations, licences et frais AST	11 075.00	12 832.50	12 700.00	12 700.00
Compétitions et tournois	4 550.00	13 688.70	12 500.00	5 000.00
Matériel sportif consommable (balles)	1 574.40	2 190.80	1 500.00	1 500.00
Frais Juniors (Ecole de Tennis)	300.00	80.00	150.00	300.00
Conciergerie	7 050.00	7 035.00	7 000.00	7 000.00
Entretien des locaux	2 227.70	1 395.85	2 000.00	2 000.00
Entretien et réparations des courts et installations	1 137.65	414.85	1 000.00	1 000.00
Rénovation des courts et installations	-	17 976.35	-	176 000.00
Assurances choses	848.05	636.55	700.00	900.00
Electricité	8 005.50	4 888.70	5 000.00	8 000.00
Téléphone, internet	1 442.25	1 478.20	1 500.00	1 500.00
Honoraires de tiers	2 000.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Frais du comité, AG	1 169.65	772.00	2 000.00	1 500.00
Autres dépenses administratives	120.30	-	100.00	100.00
Frais informatique, site internet	1 175.25	1 485.15	1 200.00	1 200.00
Relations publiques (manifestations)	3 743.15	4 073.75	1 000.00	6 000.00
TOTAL DES CHARGES	93 720.45	127 054.15	106 350.00	276 700.00
Résultat brut d'exploitation (EBITDA)	8 051.68	-13 675.24	3 150.00	-152 200.00
Intérêts et frais	355.57	160.00	-	350.00
Produits financiers	-134.20	-	-	-150.00
Charges et produits financiers	221.37	160.00	-	200.00
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	7 830.31	-13 835.24	3 150.00	-152 400.00
Pertes sur débiteurs	4 805.00	-6 666.00	-	4 600.00
Variation des stocks	-3 920.00	-	-	-
Charges exceptionnelles	20 306.50	-	-	-
Attribution au fonds d'entretien des courts	-	-	-	5 000.00
Utilisation/Dissolution des fonds affectés	-12 530.00	-17 976.35	-	-176 000.00
Charges et produits exceptionnels	8 661.50	-24 642.35	-	-166 400.00
Résultat de l'exercice avant impôts	-831.19	10 807.11	3 150.00	14 000.00
Impôts année courante	834.85	4 117.40	3 000.00	-
Impôts années antérieures	-3 210.40	-	-	-
Charges fiscales	-2 375.55	4 117.40	3 000.00	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 544.36	6 689.71	150.00	14 000.00

Rapport du Président de la commission technique pour l'AG générale ordinaire du 23.02.2026

Interclubs adultes & juniors 2025 :

Nos équipes Interclubs (8 équipes adultes : 3 équipes femmes / 5 équipes hommes, puis 4 équipes juniors : 3 équipes garçons et 1 équipe Kids mixte) ont défendu les couleurs du TCP avec une belle motivation et un courage à toute épreuve. Concernant les résultats de ces diverses équipes :

2L Hommes : a terminé 1^{ère} de son groupe, puis a remporté les 2 tours de promotion pour accéder à la 1^{ère} ligue.

2L Dames : a terminé 3^{ème} de son groupe.

3L Hommes : a terminé 4^{ème} de son groupe.

45+1L : a terminé 1^{ère} de son groupe et s'est inclinée lors du premier tour des promotions.

35+ 2L : a terminé 1^{ère} de son groupe, a remporté le 1^{er} tour des promotions mais s'est inclinée lors du 2^{ème} tour de promotion.

30+ 2L Dames : a terminé 2^{ème} de son groupe et s'est inclinée au 1^{er} tour des promotions.

40+ 3L Dames : a terminé 6^{ème} de son groupe.

65+ 3L Hommes : a terminé 5^{ème} de son groupe.

Je profite de l'occasion pour vous informer que l'équipe seniors actives depuis de très nombreuses années a décidé de mettre un terme à sa participation aux IC. Je tiens à remercier toute l'équipe et les joueurs pour leur participation depuis si longtemps et leur souhaite encore beaucoup de plaisir à jouer au tennis au sein du TCP.

Un mot encore concernant l'équipe dames de la Coupe Bellaria qui a terminé 1^{ère} de son groupe et s'est malheureusement inclinée en demi-finale de la coupe.

Passons maintenant aux résultats de nos équipes juniors qui ont aussi fait de leur mieux pour défendre nos couleurs. La première équipe « Boys U18 » a terminé 3^{ème} du groupe, la deuxième équipe « Boys U15 » a terminé 3^{ème} de son groupe, la troisième équipe « Boys U12 » a terminé 2^{ème} de son groupe et enfin la quatrième équipe « Kids U10 mixtes » a fini également 2^{ème} de son groupe.

Nous remercions tous les participants et participantes aux Interclubs 2025, qui ont tout donné sur les terrains pour notre club. Nous souhaitons déjà une excellente saison 2026 à toutes les joueuses & tous les joueurs pour la saison à venir ! Allez le TCP !!!

Tournois 2025 :

Le tournoi d'Ouverture s'est déroulé le 26 avril 2025, avec un tableau femmes et hommes regroupant 12 participants.

Tournoi de doubles : Nous avons organisé (avec Martin et Steven) un tournoi de double hommes & femmes avec un repas de midi au milieu des matchs au milieu du mois de septembre. Cette initiative a été un vrai succès avec 26 participants hommes & femmes combinés.

Le comité tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

Le Club Champion Trophy s'est déroulé la dernière semaine de septembre avec 9 hommes inscrits, dans un tableau actifs & JS. Bravo à Mauro Gonzalez qui a battu Mirko Di Biase en finale du tournoi.

Dates des événements 2026 :

Veillez prendre connaissance dès à présent des dates des différents tournois et événements de cette année :

- Tournoi ouverture et apéritif: samedi 18 avril
- Interclubs adultes & juniors : Mai & Juin
- Les joutes du Bief (800^{ème} de Préverenges) : samedi 5 et dimanche 6.09
- Tournoi de doubles & repas Argentin : samedi 12 et dimanche 13.09
- Tournoi Club Champion Trophy : 23-27.09
- Repas de clôture (Salle communale) : samedi 26.09

Conclusion :

Encore une fois, nous tenons à remercier, au nom du comité, tous les membres du TCP pour leur implication et leur bonne humeur très souvent constatée aux abords des terrains. Nous vous souhaitons une très belle saison tennistique 2026 et nous réjouissons de vous croiser lors d'un de nos événements ou sur les terrains.

Merci pour votre attention

La commission technique



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

Statuts du TC Préverenges

A. GENERALITES

Article 1

Le Tennis-Club de Préverenges est une association au sens des art.60 et suivants du Code Civil Suisse, ayant son siège à Préverenges.

Article 2

Le club a pour but le développement et la pratique du sport du tennis, selon les règles de l'Association Suisse de Tennis. Le Club est membre de Swiss Tennis et de Vaud Tennis. Les statuts, règlements de Swiss Tennis, de ses organes et commissions compétents ainsi que de Vaud tennis sont contraignants pour le Club et ses membres.

Article 2b

Pour atteindre son but, les installations de tennis sises au Chemin des Tuilières, à Préverenges, sont mises à disposition par la Commune de Préverenges Ces installations comprennent:

- un Club House,
- quatre courts de tennis éclairés,
- un mur d'entraînement avec surface de dégagement,
- des aménagements extérieurs connus

Les modalités concernant la mise à disposition et l'entretien de ces installations sont régies par une convention entre la Commune de Préverenges et le Tennis-Club Préverenges.

Article 2c

La caisse du Club est alimentée par:

- les cotisations annuelles des membres fixées chaque année par l'assemblée générale,
- le produit des finances d'entrée,
- les subventions, dons et legs, divers.

Article 3

La durée du Club est illimitée.



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

B. MEMBRES

I. CATEGORIES

Article 4

Le Tennis-Club Préverenges est formé de:

- membres actifs
 - jeunes adultes (de 18 ans à 25 ans)
 - adultes
 - entreprises (1 voix par entreprise)
- membres en congé
- membres passifs
- membres d'honneur (au sens de l'art.9).

II. INSCRIPTION

Article 5

La demande d'admission est présentée par écrit au Comité. Les candidats qui ne pourraient pas être admis pour cause de limitation du nombre des membres actifs seront portés sur la liste d'attente dans l'ordre des inscriptions.

Article 6

Le candidat accepte de respecter les statuts et règlements du club.

Article 7

Le membre actif qui ne désire plus pratiquer le tennis durant une ou plusieurs saisons peut demander, par écrit, sa mise en congé au Comité. Il s'engage à payer la cotisation de membre en congé, moyennant quoi il peut en tout temps reprendre sa qualité de membre actif, sans être astreint au paiement de la finance d'entrée.

Article 8

Est admis en qualité de membre passif quiconque soutient financièrement le club, sans acquérir pour autant un droit à la pratique du tennis.

Article 9

Sont nommés membres d'honneur par l'assemblée générale sur proposition du Comité, les personnes s'étant rendues particulièrement méritantes dans leurs activités au bénéfice du club ou du tennis en général.

Article 10

Les membres du club pratiquent le tennis avec fair-play. Ils s'abstiennent de toute forme d'influence déloyale et de manipulation des compétitions sportives et respectent les prescriptions correspondantes du règlement de Swiss Tennis et des Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic.



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

III. DEMISSION-EXCLUSION

Article 11

La qualité de membre actif se perd par démission écrite au Comité, au plus tard 20 jours après l'assemblée générale.

Article 12

Peuvent être exclus du Club par décision du Comité, les membres:

- ne respectant pas les statuts et règlements
- dont le comportement peut nuire à la bonne marche ou à la réputation du Club ou du tennis en général
- ne s'acquittant pas de leurs obligations financières jusqu'à fin mai

IV. DROITS ET OBLIGATIONS

Article 13

Les finances d'entrée, les cotisations annuelles des membres actifs et en congé, sont fixées par l'assemblée générale annuelle, sur proposition du Comité, et cela en fonction des exigences budgétaires.

Article 14

Chaque membre actif, après paiement de sa cotisation, et chaque membre d'honneur, peut:

- utiliser les installations du Club
- participer aux assemblées générales avec droit de vote
- participer à toutes les manifestations organisées par le Club.

C. ORGANISATION

I. ORGANES

Article 15

Les organes du Club sont:

1. L'assemblée générale
2. Le Comité
3. Les vérificateurs des comptes.

II. L'ASSEMBLEE GENERALE

Article 16

Les membres du Club sont convoqués:

- en assemblée générale ordinaire, une fois par an, en début d'année, après boucllement des comptes au 31 décembre
- en assemblée générale extraordinaire, sur l'initiative du Comité ou lorsque 1/10 des membres actifs ayant voix délibérative en font la demande écrite et motivée.



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

Les convocations sont adressées individuellement, par le Comité, au moins trois semaines à l'avance.

Article 17

L'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est valablement constituée quel que soit le nombre des membres actifs présents. Seuls les membres d'honneur et les membres actifs âgés de 18 ans révolus ont voix délibérative. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix exprimées. La voix du Président départage en cas d'égalité.

Article 18

L'assemblée générale a les compétences:

- d'élire le Président
- d'élire les membres du Comité
- d'élire les vérificateurs des comptes et leurs suppléants
- de se prononcer sur les rapports du Président, du Trésorier, de la Commission technique et des vérificateurs des comptes, ainsi que sur la gestion du Comité et de leur donner décharge, s'il y a lieu de se prononcer sur le budget
- de se prononcer sur le montant de la finance d'entrée et des cotisations
- de modifier les statuts
- de se prononcer sur les propositions des membres
- d'élire les membres d'honneur.

Article 19

Toute proposition d'un membre doit être communiquée par écrit au Comité, au plus tard 15 jours avant l'assemblée générale.

Article 20

Les nominations ont lieu de la façon suivante:

1. Président

- pour une première nomination, à la majorité absolue (au bulletin secret si celui-ci est demandé par un membre).
- pour une réélection, la nomination peut se faire par acclamation, pour autant qu'il n'y ait pas d'autres propositions.

2. Autres nominations

- à la majorité relative, au bulletin secret, si le tiers des membres présents le demande, sinon à main levée ou par acclamations.

III. LE COMITE

Article 21

Le Club est administré par un Comité de 5 membres au minimum, élus pour un an et immédiatement rééligibles; chaque sexe doit être représenté de manière équilibrée au sein du comité du club. Dans la mesure du possible, une proportion minimale de 40 %



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

de chaque sexe doit être respectée parmi les membres du comité, en tenant compte des candidatures volontaires.

Article 22

Le Comité s'organise lui-même.

Article 23

Les décisions du Comité sont prises à la majorité absolue des membres présents, pour autant que leur nombre atteigne le quorum de la moitié. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

Article 24

Le Comité s'occupe de l'administration et de la gestion du Club. Il édicte les règlements utiles et en surveille l'application.

Article 25

Pour remplir ses tâches, le Comité peut créer des commissions ad hoc composées de membres du Club.

Article 26

Les membres du comité s'acquittent de leurs obligations avec le soin et l'efficacité qui s'imposent et au mieux de leurs capacités. Ils exercent leur activité exclusivement dans l'intérêt du club. S'il existe un risque de conflit d'intérêts pour un membre du comité concernant une décision dudit comité, il en informe la présidente ou le président et se retire au moment des délibérations et de la prise de décision. En outre, cette personne s'abstient de tout échange avec les autres membres du comité directeur concernant la décision. L'abstention de vote en raison d'un conflit d'intérêts doit être consignée dans le procès-verbal. Si le conflit d'intérêts touche la présidente ou le président, c'est à elle ou à lui d'en informer sa suppléante ou son suppléant. Si le membre concerné conteste l'allégation de conflit d'intérêts, le comité directeur prend une décision à laquelle ne participe pas le membre concerné. Les membres du comité ne peuvent pas solliciter, recevoir, accepter ou octroyer des avantages directs ou indirects ayant quelque rapport que ce soit avec leur mandat au sein du club ou qui pourraient donner cette impression et qui ont une valeur plus que symbolique.

IV. LA COMMISSION TECHNIQUE

Article 27

Le Président de la Commission technique est membre du Comité.

Article 28

La Commission technique organise les manifestations sportives (championnats, tournois, rencontres, entraînements des équipes, etc.). Elle est composée de son président qui peut s'adjoindre des collaborateurs le cas échéant.



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

V. LES VERIFICATEURS DES COMPTES

Article 29

Les vérificateurs des comptes ou leurs suppléants, nommés par l'assemblée générale, ont l'obligation de contrôler la gestion du trésorier et d'en faire rapport à l'assemblée générale. Elle, ou un de ses membres, est autorisé à tout moment à consulter la comptabilité et les pièces justificatives.

Article 30

Les vérificateurs des comptes sont rééligibles. Toutefois, ils ne pourront pas rester en fonction plus de deux années consécutives.
L'assemblée des membres peut également choisir une société de révision externe pour la même durée de mandat.

D. DISPOSITIONS FINALES

Article 31

Le Club est valablement engagé vis-à-vis des tiers par la signature collective du Président et du trésorier ou du Président et d'un autre membre du Comité ou du trésorier et d'un membre du Comité.

Article 32

Les membres du Club n'assument aucune responsabilité personnelle pour les engagements sociaux, lesquels sont garantis uniquement par les biens du Club.

Article 33

La dissolution ou la fusion du Club avec un autre club ne peut être décidée que par une assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet. La décision est prise à la majorité des deux tiers des membres actifs ayant voix délibérative.

Article 34

En cas de dissolution pour tout autre motif que la fusion, l'assemblée générale extraordinaire désignera l'institution à laquelle sera versée la fortune sociale du Club.

Article 35

Pour tous les cas non prévus dans les présents statuts, les dispositions légales font foi.

Article 36

Les présents statuts ont été acceptés lors de l'assemblée générale du 27 janvier 1994 et entrent directement en vigueur.

L'article 4 a été modifié et accepté lors de l'assemblée générale du 12 février 2009 et les articles 2, 2b, 4, 10, 21, 26, 29 et lors de l'assemblée générale du 23 février 2026 et entrent directement en vigueur.

ÉCOLE DE TENNIS ÉTÉ 2025



TENNIS CLUB
PRÉVERENGES

BILAN:

* 52 ENFANTS

* 55 ENTRÉES

* 10 HEURES DE COURS
HEBDOMADAIRES

* 3 STAGES DE VACANCES EN
PARTENARIAT AVEC LE TENNIS
CLUB LONAY



INTERCLUBS JUNIORS





TOUR	DATE
1	17.06
RENCONTRE	SCORE
Nyon - Préverenges	3:0

TOUR	DATE
2	11.06
RENCONTRE	SCORE
Gland 1 - Préverenges	1:2

TOUR	DATE
2	11.06
RENCONTRE	SCORE
Nyon - Yverdon 3	3:0

TOUR	DATE
3	27.06
RENCONTRE	SCORE
Gland 1 - Nyon	0:3

TOUR	DATE
3	26.06
RENCONTRE	SCORE
Préverenges - Yverdon 3	3:0

Classement

RANG	ÉQUIPE
1	Nyon
PT	SET
9	18 - 0

RANG	ÉQUIPE
2	Préverenges
PT	SET
5	10 - 11

RANG	ÉQUIPE
3	Gland 1
PT	SET
3	7 - 13

RANG	ÉQUIPE
4	Yverdon 3
PT	SET
1	6 - 17

U10 LB



U12 BOYS LB

TOUR	DATE
1	18.06
RENCONTRE	SCORE
Préverenges - Yverdon 2	0:3
TOUR	DATE
2	17.06
RENCONTRE	SCORE
Le Chataignier - Yverdon 2	0:3
TOUR	DATE
2	25.06
RENCONTRE	SCORE
Préverenges - Payerne 1	3:0
TOUR	DATE
3	24.06
RENCONTRE	SCORE
Le Chataignier - Préverenges	0:3
TOUR	DATE
3	28.05
RENCONTRE	SCORE
Yverdon 2 - Payerne 1	3:0

Classement

RANG	ÉQUIPE
1	Yverdon 2
PT	SET
9	18 - 0
RANG	ÉQUIPE
2	Préverenges
PT	SET
6	12 - 8
RANG	ÉQUIPE
3	Payerne 1
PT	SET
2	5 - 14
RANG	ÉQUIPE
4	Le Chataignier
PT	SET
1	4 - 17



U15 BOYS LB

TOUR	DATE
1	14.06
RENCONTRE	SCORE
Aubonne - Préverenges	3:0
TOUR	DATE
2	18.06
RENCONTRE	SCORE
Bussigny 1 - Préverenges	3:0
TOUR	DATE
2	21.06
RENCONTRE	SCORE
Aubonne - Ecublens 2	3:0
TOUR	DATE
3	25.06
RENCONTRE	SCORE
Bussigny 1 - Aubonne	1:2
TOUR	DATE
3	28.06
RENCONTRE	SCORE
Préverenges - Ecublens 2	2:1

Classement

RANG	ÉQUIPE
1	Aubonne
PT	SET
8	17 - 2

RANG	ÉQUIPE
2	Bussigny 1
PT	SET
7	14 - 5

RANG	ÉQUIPE
3	Préverenges
PT	SET
2	4 - 15

RANG	ÉQUIPE
4	Ecublens 2
PT	SET
1	3 - 16



U18 BOYS LB

TOUR	DATE
1	28.06
RENCONTRE	SCORE
Préverenges - Bercher	1:2

TOUR	DATE
2	17.05
RENCONTRE	SCORE
Chavornay - Bercher	3:0

TOUR	DATE
2	29.06
RENCONTRE	SCORE
Préverenges - Villars Gryon 2	2:1

TOUR	DATE
3	24.05
RENCONTRE	SCORE
Chavornay - Préverenges	2:1

TOUR	DATE
3	07.06
RENCONTRE	SCORE
Bercher - Villars Gryon 2	0:3

RANG	ÉQUIPE
1	Chavornay
PT	SET
7	14 - 6

RANG	ÉQUIPE
2	Villars Gryon 2
PT	SET
5	12 - 9

RANG	ÉQUIPE
3	Préverenges
PT	SET
4	10 - 10

RANG	ÉQUIPE
4	Bercher
PT	SET
2	4 - 15

HIVER 25/26



**TENNIS CLUB
PRÉVERENGES**

BILAN:

*** 32 ENFANTS**

*** 34 ENTRÉES**

***5 HEURES DE COURS
HEBDOMADAIRES DANS LES
SALLES DE GYM DE
PRÉVERENGES**



ÉTÉ 2026



**TENNIS CLUB
PRÉVERENGES**



TENNIS CLUB
PRÉVERENGES

ÉCOLE DE TENNIS

PRINTEMPS ÉTÉ



DEBUT
20 AVRIL
2026

CONTACT

STEVEN DELATRE
☎ +41 78 408 46 52
steven.delattrem@gmail.com

MARTÍN MONTALBETTI
☎ +54 9 388 5817137
tel +41 79 935 97 06
martinmontalbetti86@gmail.com

TARIF POUR L'ÉCOLE DE TENNIS

• Découverte 4/5 ans (1h)	membre	non-membre
	x1: chf 250	x1: chf 300
	x2: chf 375	x2: chf 450

• Kids Tennis Highschool 6/12 ans (1h)	membre	non-membre
	x1: chf 350	x1: chf 400
	x2: chf 525	x2: chf 600

• Fun Tennis 13/18 ans (1h)	membre	non-membre
	x1: chf 350	x1: chf 400
	x2: chf 525	x2: chf 600

• Compétitions 13/18ans (1h)	membre	non-membre
	x1: chf 350	x1: chf 400
	x2: chf 525	x2: chf 600

• Tennis Jeune 18 à 25 ans (1h)	membre	non-membre
	x1: chf 350	x1: chf 400



STEVEN DELATRE

- Responsable de l'école de tennis et compétitions juniors
- Coach J&S
- Cours privé/semi privé Kids-Juniors /Adultes

Mail: steven.delattrem@gmail.com
Port: +41 78 408 46 52



MARTÍN MONTALBETTI

- Ex-joueur professionnel
- Ex-entraîneur adultes/juniors professionnels
- Directeur de l'académie de tennis Montalbetti (Jujuy, Argentine) depuis 2012
- Équivalence Entraîneur B Swisstennis

Mail: martinmontalbetti86@gmail.com
Port: +54 9 388 5817137

Renseignements et inscriptions sur notre site internet *

COURS

PARTICULIERS ET COLLECTIFS
POUR ADULTES



COURS PRIVÉS (1H)

pour les membres 70 CHF | non-membres 80 CHF

COURS COLLECTIFS (1H)

pour les membres 80 CHF | non-membres 90 CHF



TENNIS CLUB
PRÉVERENGES



MARTÍN MONTALBETTI

martinmontalbetti86@gmail.com

+54 9 388 5817137

- Ex-joueur professionnel
- Ex-entraîneur adultes/juniors professionnels
- Directeur de l'académie de tennis Montalbetti (Jujuy, Argentine) depuis 2012
- Équivalence Entraîneur B Swisstennis

COURS

PARTICULIERS ET COLLECTIFS
JUNIORS



COURS PRIVÉS (1H)

1H: 60 CHF

10H: 550 CHF



TENNIS CLUB
PRÉVERENGES



STEVEN DELATTRE


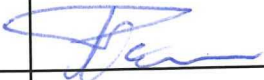
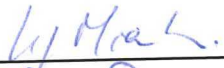



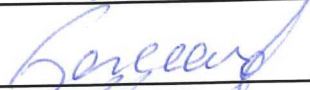
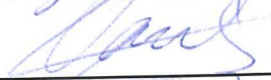



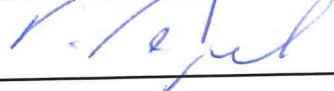
steven.delattrem@gmail.com

+41 78 408 46 52

- Swiss Tennis Coach
- Responsable école de tennis /Juniors (Lonay Tennis Club - Tennis Club Préverenges)
- Moniteur J+S Allround Enfants - Tennis Jeunes 1
- Spécialiste Kids Tennis
- Coach J+S



Liste de présence à l'AG du 23.02.2026

	Nom	Prénom	Signature
1	Miauton	Jean-Daniel	
2	Pansier	Michel	
3	Miantu	Max-Paul	
4	Maiberthuis	Françoise	
5	CHOLLET	Valeria	
6	BORNAND	Simon	
7	Jaccard	Florence	
8	JACCARD	Nicolas	
9	Moukakis	Primitis	
10	Horné	Laurence	
11	Munafó Pennatier	Elsa	
12	Katze Vogel	Valérie	
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			